

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 23 novembre 2012  
(convocation du 12 novembre 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Novembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h50  
M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h40  
Mme CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre  
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric à partir de 12h  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10h  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 11h  
Mme LIRE Marie-Françoise à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10h45  
M. PIERRE Maurice à M. TOUZEAU Jean jusqu'à 10h  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 9h45  
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 12h55  
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h50  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth

M. CAZENAVE Charles à Mme CHAVIGNER Michèle  
M. CHARRIER Alain à M. ANZIANI Alain à partir de 12h40  
M. DAVID Jean-Louis à M. BRON Jean-Charles  
M. DAVID Yohan à Mme. COLLET Brigitte  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme WALRYCK Anne  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique  
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard  
Mme EWANS Marie-Christine à M. CHARRIER Alain  
jusqu'à 12h40 et M. TRIJOLET Thierry à partir de 12h40  
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. SOLARI Joël  
M. LOTHAIRE Pierre à M. SIBE Maxime  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à M. DELAUX Stéphan  
M. REIFFERS Josy à M. BOUSQUET Ludovic  
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BORDEAUX - PAE des Bassins à flot - Echanges fonciers avec la société  
Bouygues Immobilier - Ilot B0 - Décision - Autorisation**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La société Bouygues Immobilier prévoit de réaliser un programme immobilier d'environ 25000 m<sup>2</sup> de surface de plancher destiné à de l'habitat (215 logements), de l'activité tertiaire, du commerce et de la résidence de service sur l'îlot B0 du PAE des Bassins à flot, situé entre les rues Blanqui, des Etrangers et de Gironde à Bordeaux. Ce projet est en parfaite cohérence avec la programmation définie dans le plan guide du PAE.

Trois demandes de permis de construire ont déjà été autorisées par arrêtés municipaux et une autre est en cours d'instruction.

Pour mettre en oeuvre ce projet, la société Bouygues Immobilier doit acquérir les parcelles SA 60 à 63 d'une contenance cadastrale de 780 m<sup>2</sup>, dûment déclassées du domaine public routier de la Communauté Urbaine de Bordeaux, après enquête publique. Le déclassement de ces emprises a été rendu effectif par l'ouverture de la voie nouvelle rétablissant la continuité de la rue de Gironde le 28 septembre 2012. S'ajoute la parcelle SA 26 d'une contenance de 67 m<sup>2</sup> ; soit un total de 847 m<sup>2</sup> pour une valeur totale de 169 400,00 €, hors champs TVA.

Par ailleurs, la CUB doit faire l'acquisition des parcelles SA 36 à 39 et SA 53 à 57 d'une contenance de 408 m<sup>2</sup>, propriété de la société Bouygues Immobilier afin de pouvoir élargir la rue des Etrangers conformément au plan guide du PAE des Bassins à flot, pour un montant de 163 200,00 €.

Par conséquent, il résulte de ce qui précède une opération d'échange avec soulte d'un montant de 6 200,00 € au profit de la CUB.

Le Conseil de Communauté,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions du Code Général des Impôts et notamment ses articles 256A, 257-I et 1042,

Vu la délibération n°2010/0136 du 26 mars 2010 du C onseil de Communauté instaurant le PAE des Bassins à Flot et ses annexes,

Vu l'avis de France Domaine n°2012-063V0424 du 13 février 2012,

Vu la convention et la promesse unilatérale de cession entre la Communauté Urbaine et Bouygues,

Entendu le rapport de présentation,

## **CONSIDERANT**

l'intérêt pour la Communauté Urbaine de Bordeaux et pour le projet urbain des Bassins à Flot de céder les emprises pour la réalisation des projets immobiliers et d'acquérir les surfaces nécessaires à la réalisation des espaces publics sur l' îlot B0 du PAE,

## **DECIDE :**

**Article 1 :** de céder en l'état à la société Bouygues Immobilier ou à toute personne physique ou morale qu'elle pourrait se substituer avec l'accord exprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux, d'une surface de 847 m<sup>2</sup> dont le déclassement nécessaire de 780 m<sup>2</sup> est rendu effectif et confirmé, située à Bordeaux, sur les rues Blanqui, de Gironde et des Etrangers d'une valeur de 169 400,00 € dans les conditions décrites ci-dessus.

**Article 2 :** D'acquérir une surface de 408 m<sup>2</sup> sur la rue des Etrangers à Bordeaux, propriété de la Société Bouygues Immobilier, d'une valeur de 163 200,00 € dans les conditions décrites ci-dessus.

**Article 3 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte d'échange réitérant les cessions susvisées et tous autres documents afférents à cette transaction moyennant une soulte de 6 200,00 € à la charge de la société Bouygues Immobilier.

**Article 4 :** La soulte générera une recette qui sera imputée au budget principal, chapitre 77 - compte 775 - fonction 8241 – programme HB25 – CRB TK00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Les élus socialistes bordelais s'abstiennent

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 novembre 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
29 NOVEMBRE 2012

PUBLIÉ LE : 29 NOVEMBRE 2012

M. MICHEL DUCHENE

